

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 29 février 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1 888 888-3863](tel:18888883863), en nous adressant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Maple-Brown Abbott Ltd. (désignée le *sous-conseiller*) est le sous-conseiller en valeurs du Fonds d'infrastructure mondial Renaissance (désigné le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 29 février 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 1 150 532 \$ au 31 août 2023 à 1 100 340 \$ au 29 février 2024, en baisse de 4 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 91 070 \$, contrebalancés en partie par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 2,8 % pour la période, contre 2,7 % pour son indice de référence, soit l'indice Infrastructure mondiale S&P (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Les actions mondiales ont mieux fait que les titres du secteur des infrastructures au cours de la période, ce qui s'explique en grande partie par l'engouement pour l'intelligence artificielle (désignée l'*IA*), lequel a favorisé le solide rendement affiché par les actions des sociétés à forte capitalisation du secteur des technologies de l'information. De nombreuses entreprises de services publics des États-Unis sous-évaluées ont été les bénéficiaires de l'importante croissance liée à l'essor rapide des nouveaux centres de données découlant de l'adoption de l'*IA*.

Les rendements des obligations à long terme ont connu d'importantes variations, les obligations américaines à 10 ans se négociant dans une large fourchette. Les rendements ont atteint un sommet en octobre 2023, les marchés s'attendant à ce que l'inflation demeure obstinément élevée. Ce résultat a été négatif pour les titres considérés comme des quasi-obligations, comme ceux des services publics aux États-Unis, et les titres d'autres secteurs sensibles aux taux d'intérêt, comme les tours

de communication aux États-Unis. Par la suite, les prévisions d'inflation ont été réduites, car les données indiquaient qu'une récession économique pourrait être évitée, ce qui a permis d'inverser une partie du rendement inférieur initial de ces titres considérés comme des quasi-obligations.

Les données sur la mobilité mondiale se sont améliorées, les aéroports faisant état de données sur l'achalandage beaucoup plus solides, ce qui est attribuable à la hausse de la demande refoulée de voyages d'agrément en Europe, ainsi qu'à la reprise des voyages en Asie et des voyages d'affaires. La circulation sur les routes à péage est demeurée solide, le volume de véhicules légers ayant été favorisé par l'augmentation des voyages d'affaires et des taux d'occupation des bureaux et le volume de véhicules lourds, par la croissance résiliente de l'économie.

En Europe, les prix de l'électricité et du gaz ont chuté en raison des niveaux élevés de gaz stocké, de la température hivernale clémente, de la forte production d'énergie renouvelable et de la faiblesse de la demande. Ces circonstances ont nui aux exportateurs de gaz naturel liquéfié des États-Unis et aux producteurs d'énergie renouvelable en Europe exposés aux prix marchands de l'électricité. Les activités marchandes non contractuelles représentent généralement moins de 10 % du résultat total, et les fluctuations des prix de l'énergie n'ont pas d'incidence importante sur les évaluations à long terme.

La surpondération du Fonds dans les titres de sociétés américaines et du secteur des routes à péage a favorisé le rendement. Une position surpondérée dans les titres de sociétés du secteur des tours aux États-Unis a également contribué au rendement du Fonds. Compte tenu du flux de revenu à long terme et des niveaux d'endettement des sociétés américaines du secteur des tours, celles-ci ont dégagé un rendement supérieur en réaction au recul des taux d'intérêt.

Parmi les principaux titres qui ont contribué au rendement, mentionnons ceux de Ferrovial SA et de Crown Castle Inc. Ferrovial a fait bonne figure grâce à l'amélioration de l'achalandage sur l'autoroute à péage 407 ETR qu'elle exploite à Toronto et à une augmentation d'environ 15 % de ses frais de péage par kilomètre aux heures de

pointe après un gel de quatre ans. Ferrovial a aussi bénéficié de l'annonce de la vente potentielle de sa participation dans l'aéroport d'Heathrow, de l'inscription imminente de la société à la cote d'une bourse américaine et d'excellents résultats. Crown Castle a dégagé un bon rendement dans un contexte de baisse des taux d'intérêt, des agissements d'un investisseur activiste et de l'annonce d'un examen stratégique du secteur de fibre optique de la société.

Une position sous-pondérée dans les sociétés d'infrastructure du marché intermédiaire a sapé le rendement du Fonds. Les sociétés du secteur intermédiaire exposées à la baisse des prix du gaz naturel liquéfié partout dans le monde ont dégagé un piètre rendement, tandis que celles qui étaient exposées à l'augmentation des volumes dans les marchés intérieurs ont eu le vent en poupe. L'exposition aux sociétés européennes du secteur des tours a compromis le rendement. Contrairement à leurs homologues américains, les sociétés européennes du secteur des tours ont continué à dégager un faible rendement dans un contexte de taux d'intérêt élevés. Du point de vue régional, la surpondération du Fonds dans les titres de l'Europe a nui au rendement.

Les titres qui ont le plus nui au rendement sont ceux d'EDP Renovaveis SA et d'Ameren Corp. EDP Renovaveis a moins bien fait depuis le début du phénomène El Niño, qui a affaibli les ressources éoliennes aux États-Unis. La baisse des prix de l'énergie en Europe s'est également fait ressentir sur ses prévisions de bénéfices futurs. Ameren a souffert de l'issue défavorable de sa demande de hausse tarifaire en Illinois.

Le sous-conseiller a accru les positions existantes dans Aena SA, Servotronics Inc. et NiSource Inc. La position dans Aena a été accrue, après une période marquée par un piètre rendement soutenu, pour tirer parti des sources de revenus défensives attrayantes de la société, de ses perspectives de croissance robustes et de son bilan solide. La position dans Servotronics a été accrue dans le cadre d'une mobilisation de capitaux propres réalisée à un prix attrayant. Le plan d'affaires de la société à l'égard de la prochaine période réglementaire fait état d'une augmentation des investissements qui devrait favoriser une forte croissance de la base tarifaire. La position du Fonds dans NiSource Inc. a été accrue, après une période marquée par un piètre rendement à court terme. Le sous-conseiller s'attend à ce que les possibilités de croissance de la base tarifaire se multiplient après la fin du cycle d'investissement actuel dans les énergies renouvelables.

La position dans Aleatica SAB de CV a été éliminée du Fonds, la société ayant accepté l'offre publique de rachat d'IFM Investors Pty. Ltd. à prime. Une position dans Orsted AS a été dénouée, le bilan de la société s'étant affaibli en raison d'un contexte marqué par les défis persistants posés par la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'énergie éolienne en mer aux États-Unis.

Les positions dans GameOn Entertainment Technologies Inc. et Duke Energy Corp. ont été réduites par suite du solide rendement affiché par les actions de ces sociétés. Une position dans Flughafen Zürich AG a été réduite pour financer d'autres occasions de placement offrant un potentiel d'évaluation plus attrayant.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale.

Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) relativement aux catégories de parts du Fonds (à l'exception des parts de catégorie O), qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces catégories de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) attribuées aux parts de catégorie O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI comme Placements CIBC inc. (désignée *Placements CIBC*), la division de courtage à escompte

Pro-Investisseurs CIBC de Services investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

Les parts de catégorie SM du Fonds ont été mises en vente et ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Les parts des autres catégories du Fonds peuvent être achetées par l'entremise de courtiers et d'autres sociétés, dont les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC, et Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC. GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, *rabais de courtage*. Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à

d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des

services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 29 février 2024 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie A Date de début des activités : 13 novembre 2007

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	11,85 \$	11,97 \$	11,35 \$	10,16 \$	11,04 \$	10,61 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,17 \$	0,46 \$	0,35 \$	0,36 \$	0,37 \$	0,43 \$
Total des charges	(0,16)	(0,35)	(0,32)	(0,30)	(0,30)	(0,30)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,17	0,48	0,71	0,16	(0,26)	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,15	(0,33)	(0,07)	1,05	(0,55)	0,65
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,33 \$	0,26 \$	0,67 \$	1,27 \$	(0,74) \$	0,77 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,04 \$	0,08 \$	0,06 \$	0,09 \$	0,07 \$	0,14 \$
Des dividendes	–	–	–	0,01	0,01	0,01
Des gains en capital	0,25	0,28	–	–	–	0,23
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,29 \$	0,36 \$	0,06 \$	0,10 \$	0,08 \$	0,38 \$
Actif net à la fin de la période	11,89 \$	11,85 \$	11,97 \$	11,35 \$	10,16 \$	11,04 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie A

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	140 710 \$	151 224 \$	167 507 \$	175 554 \$	195 187 \$	253 170 \$
Nombre de parts en circulation⁴	11 835 561	12 758 247	13 993 195	15 471 693	19 215 185	22 943 558
Ratio des frais de gestion⁵	2,43* %	2,44 %	2,44 %	2,44 %	2,45 %	2,45 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,71* %	2,72 %	2,72 %	2,75 %	2,76 %	2,80 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,08* %	0,09 %	0,12 %	0,10 %	0,09 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	13,78 %	31,21 %	33,18 %	32,88 %	35,85 %	18,03 %
Valeur liquidative par part	11,89 \$	11,85 \$	11,97 \$	11,35 \$	10,16 \$	11,04 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie F Date de début des activités : 19 novembre 2007

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	12,02 \$	12,16 \$	11,52 \$	10,32 \$	11,22 \$	10,79 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,17 \$	0,46 \$	0,36 \$	0,36 \$	0,37 \$	0,43 \$
Total des charges	(0,10)	(0,21)	(0,19)	(0,18)	(0,17)	(0,18)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,17	0,49	0,73	0,17	(0,27)	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,15	(0,37)	(0,10)	1,07	(0,57)	0,61
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,39 \$	0,37 \$	0,80 \$	1,42 \$	(0,64) \$	0,86 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,11 \$	0,23 \$	0,19 \$	0,22 \$	0,18 \$	0,25 \$
Des dividendes	0,01	0,01	0,01	0,02	0,03	0,02
Des gains en capital	0,28	0,29	–	–	–	0,24
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,40 \$	0,53 \$	0,20 \$	0,24 \$	0,21 \$	0,51 \$
Actif net à la fin de la période	12,03 \$	12,02 \$	12,16 \$	11,52 \$	10,32 \$	11,22 \$

Fonds d'infrastructure mondial Renaissance

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie F

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	64 407 \$	65 597 \$	64 352 \$	60 780 \$	66 905 \$	86 494 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	5 353 038	5 456 521	5 291 548	5 275 207	6 483 436	7 712 561
Ratio des frais de gestion ⁵	1,23* %	1,23 %	1,24 %	1,24 %	1,25 %	1,25 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	1,51* %	1,51 %	1,52 %	1,59 %	1,60 %	1,63 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,08* %	0,09 %	0,12 %	0,10 %	0,09 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	13,78 %	31,21 %	33,18 %	32,88 %	35,85 %	18,03 %
Valeur liquidative par part	12,03 \$	12,02 \$	12,16 \$	11,52 \$	10,32 \$	11,22 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie O

Date de début des activités : 19 novembre 2007

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	12,55 \$	12,58 \$	11,92 \$	10,68 \$	11,61 \$	11,18 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,18 \$	0,48 \$	0,37 \$	0,38 \$	0,39 \$	0,45 \$
Total des charges	(0,02)	(0,06)	(0,04)	(0,05)	(0,03)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,17	0,51	0,75	0,17	(0,27)	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,17	(0,36)	(0,05)	1,18	(0,64)	0,65
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,50 \$	0,57 \$	1,03 \$	1,68 \$	(0,55) \$	1,05 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,19 \$	0,39 \$	0,33 \$	0,35 \$	0,32 \$	0,40 \$
Des dividendes	0,01	0,01	0,02	0,04	0,05	0,04
Des gains en capital	0,33	0,18	–	–	–	0,25
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions ³	0,53 \$	0,58 \$	0,35 \$	0,39 \$	0,37 \$	0,69 \$
Actif net à la fin de la période	12,53 \$	12,55 \$	12,58 \$	11,92 \$	10,68 \$	11,61 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie O

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	895 223 \$	933 711 \$	882 977 \$	930 028 \$	912 812 \$	1 009 709 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	71 466 637	74 378 492	70 192 715	78 037 368	85 479 265	86 941 321
Ratio des frais de gestion ⁵	0,00* %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,00* %	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,08* %	0,09 %	0,12 %	0,10 %	0,09 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	13,78 %	31,21 %	33,18 %	32,88 %	35,85 %	18,03 %
Valeur liquidative par part	12,53 \$	12,55 \$	12,58 \$	11,92 \$	10,68 \$	11,61 \$

* Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et du rapport financier intermédiaire non audité du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2024 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires du sous-conseiller en valeurs sont prélevés par GACI à même les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 29 février 2024, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	7,20 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	92,80 %	100,00 %

Rendement passé

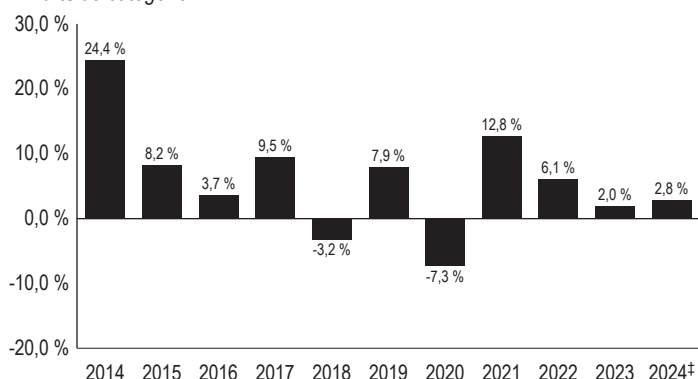
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

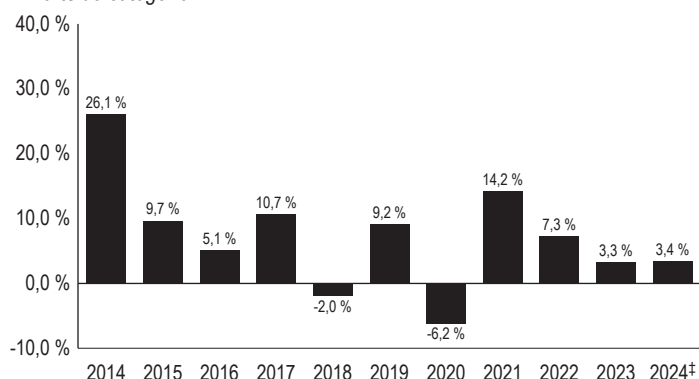
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A

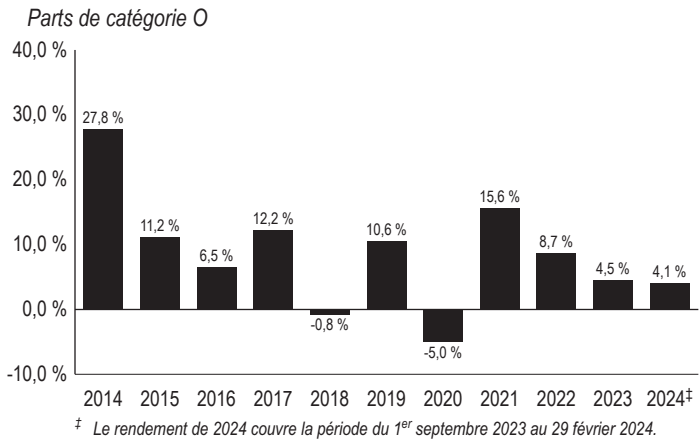


[‡] Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024.

Parts de catégorie F



[‡] Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024.



Aperçu du portefeuille de placements (au 29 février 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services publics	54,5	American Electric Power Co. Inc.	6,7
Industrie	18,9	Cellnex Telecom SA	5,9
Énergie	8,5	Ameren Corp.	5,6
Immobilier	8,2	Crown Castle International Corp.	5,0
Services de communications	7,8	Getlink SE	5,0
Trésorerie	2,1	Entergy Corp.	4,6
		Duke Energy Corp.	4,4
		Severn Trent PLC	4,4
		Koninklijke Vopak NV	4,4
		Ferrovial SE	4,3
		Exelon Corp.	4,1
		National Grid PLC	4,0
		NiSource Inc.	4,0
		Sempra Energy	4,0
		Energias de Portugal SA	3,8
		Aena SME SA	3,6
		SSE PLC	3,5
		American Tower Corp.	3,2
		Dominion Energy Inc.	3,2
		Cheniere Energy Inc.	2,2
		Trésorerie	2,1
		Transurban Group	2,0
		Enbridge Inc.	2,0
		United Utilities Group PLC	1,9
		Infrastrutture Wireless Italiane SPA	1,9

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com